

**Monsieur le Maire**  
**Mairie**  
**78 470 Saint-Lambert-des-Bois**

Saint-Lambert-des-Bois, le 20 mars 2017

**Objet :** Mise en conformité de l'assainissement du bourg du village.  
Etude VERDI de mai 2016 zonage de l'assainissement avec bilan économique

Bonjour Bernard,

Je tenais à te remercier de la transmission de l'étude VERDI de mai 2016 sur le zonage de l'assainissement, avec son bilan économique entre les 2 solutions du tout collectif et du non collectif, que tu as bien voulu déposer le vendredi 10 mars 2017 dans ma boîte à lettres.

Je l'ai examiné avec beaucoup d'attention et tu ne seras pas étonné que je la trouve très partielle, voire erronée pour les raisons suivantes :

scénario 1					
Localisation	Ouvrage	Unité	Quantité	Coût unitaire HT	Total /HT
Assainissement non collectif : total 95 logements	Travaux préparatoires	U	95	1 000	95 000
	Filtre à sable drainé et puits d'infiltration	U	39	17 500	682 500
	Micro Station avec puits d'infiltration	U	56	17 500	980 000
	Etudes annexes et Imprévus	U	95	400	38 000
				Total HT	1 795 5000
				Coût moyen par logement	18 900

**Copie du tableau VERDI: Actualisation du Zonage d'Assainissement du 24 Mai 2016.**

Dans le scénario 1, assainissement non collectif, Verdi comptabilise 95 logements non conformes, il serait utile d'avoir la liste des 95 logements du bourg à réhabiliter, alors que nous ne sommes de l'ordre de 55 logements, dont 38 logements non conformes à réhabiliter et 17 logements conformes, voir mon tableau en PJ, établi à partir du relevé SAFEGE de 2002.

Les ensembles immobiliers, comme les logements sociaux, l'Hôtel de Sauvegrain et le Logis, ils ont fait récemment des investissements importants dans leur traitement des eaux usées, ils sont sensés les maintenir. Il reste le cas du centre de Port Royal.

Dans le scénario 1, Verdi évalue à un prix identique (17 500 €HT) des prestations très différentes comme la fosse toutes eaux (filtre à sable ....) par rapport à la micro station ?

A un prix estimé du double du prix d'un marché qui est de 6 000 à 10 000 €HT, de surcroît avec des quantités non négligeables, 39 filtres à sable drainé et 56 micro-stations, dans le cadre d'un marché global qui serait à traiter.

A quoi correspond c'est 1 000 euros de travail préparatoire ? ainsi que les 400 euros ?

Si je fais une simple règle de trois :

Pour 95 logements le montant est évalué à 1 795 500 euros HT. Nous ne sommes que 55 logements, en admettant que tous ces logements sont à réhabiliter aux coûts VERDI, j'obtiens la somme de 1 039 500 euros HT, soit un différentiel de 756 000 euros HT.

Sachant que 38 logements sont non conformes, le coût de la mise en conformité sera alors de 718 200 euros HT, la différence dans ce cas est de 1 077 300 euros HT.

Scénario VERDI	Coût Global d'investissement VERDI	Coût Moyen par logement - VERDI
1 ANC	1 795 500 €HT	18 900 €HT
2 AC	1 954 542 + 799 500 = 2 755 996 €HT	25 757 €HT
3 AC	2 212 824 + 799 500 = 3 012 325 €HT	28 153 €HT

Et pour compléter l'analyse, en ajustant le scénario 1 avec mes annotations de notes de calcul à partir des 38 logements non conformes, à réhabiliter, au lieu des 95 logements, notées sur les 4 feuilles de VERDI en PJ, à savoir :

- L'économie apportée au projet suivant la feuille 1B/3 sera de 1 532 300 €HT.
- La part communale sur la feuille 3/3 sera de 142 050 €HT, au lieu des 969 000 €HT.

Dans ses conditions le scénario 1, avec de tels chiffres surévalués par VERDI, son résultat du bilan économique est dissuasif, voir truqué, afin de présenter le scénario 2, l'assainissement collectif, grâce aux subventions plus importantes, il devient le moins onéreux **de 4 186 €HT**.

#### Un autre point financier important :

Cette étude ne tient pas compte du coût financier des travaux sur la partie privative des habitations, à la charge de chaque propriétaire qu'ils devront supporter pour se raccorder !

Grâce à l'association, je reçois des informations de toute la Vallée. Je t'avais adressé le 9 mars à ce sujet un document, que des habitants de Senlisse m'avaient communiqué. Les montants à charge varient de 600 à 16 000 €HT. Pour le plus grand nombre, la facture s'élèvera entre 3 000 et 5 000 €HT, subventions déduites. Réaliser un réseau enterré revient entre 350 à 400 €HT/ml et cela hors coût de station de relevage nécessaire pour celles qui ne pourront pas être raccordées gravitairement.

Ce n'est absolument pas indolore, même en déduisant les subventions.

Je ne pense pas que les Habitants de Saint-Lambert soient informés de ce coût à leur charge, ni du prix du m<sup>3</sup> de l'eau qui passera de 2€ à plus de 6 € (exemple Saint Forget SIAVHY).

Je te repose la question: ne serait-il pas préférable de mettre à niveau les 38 installations existantes du bourg avec le centre de Port Royal.

Cette solution sur le papier est déjà de loin la moins onéreuse et ne nécessite pas les 15 000 euros HT du coût annuel de maintenance de la station d'épuration.

Avec le tout collectif, tu risques d'avoir des cas compliqués, comme par exemple faire passer sa canalisation sur le terrain de son voisin ...

#### Un dernier point important :

N'oublies pas que nous sommes en fond de Vallée, nous ne souhaitons pas que les inondations que nous avons connues en mai dernier se reproduisent.

Si c'est à nouveau le cas, comment vont se comporter les réseaux d'évacuation du village vers la station d'épuration qui seraient sous les eaux en crue du Rhodon?

Vu la mésaventure qu'a dû subir une famille à La Brosse avec la remontée des eaux usées du réseau collecteur dans ses toilettes !

Dans l'attente de te rencontrer dans le courant de cette semaine, pour en parler de vive voix.

Bien cordialement.



Eric Aynaud

Président de l'aavre

P.J. 2 :

- 4 pages révisées du bilan économique de l'étude VERDI
- 2 pages état des lieux assainissement village bourg 2002 - 2017

M. Oliver Hanel - Vice-président de la commission assainissement